PEACEBUILDING FUND

Titre du Projet: Appui à la promotion d'un dialogue inclusif et durable en Guinée	**Recipient UN Organization:** UNDP Guinea
Project Contact: Adama- Dian Barry Spécialiste en gouvernance Address: BP 222,PNUD Conakry, Guinée Telephone: +224-64 28 14 46 E-mail: adama.dian.barry@undp.org	**Implementing Partner(s):** • BIT/ILO • NDI • WANEP/ACORD • International Alert/AGORA • Search for Commoun Ground • CNOSC
Project Number: To be completed by UNDP MDTF Office	**Project Location: Guinée Conakry**
Description du project: Ce projet a pour objectif général de consolider la paix et le rétablissement des institutions démocratiques en Guinée à travers une transition apaisée. Appuyer : la mise en place des principaux organes de la transition; l'organisation et la participation massive de la population aux discussions sur l'avenir de la Guinée, grâce à la dynamisation et la création de nombreux cadres de concertation ; la poursuite et le renforcement du dialogue politique et social inclusif et durable ainsi que la consolidation de l'unité et de la réconciliation nationale, telles que déjà initiées ou recommandées par le Projet de Promotion de la Concertation Sociale en Guinée (ProConSoGui). Suite au démarrage du projet, et compte tenu de la situation sociopolitique de la Guinée et des rôle et responsabilité que pourraient prendre les leaders syndicaux dans la prévention, la gestion et le règlement pacifique des conflits, il a été estimé indispensable de les engager à titre préventif dans un dialogue le plus vite possible. A cet égard un ajustement du projet a été consenti.	**Total Project Cost:** $ 1,200,067 **Peacebuilding Fund:** $ 1,200,067 **Government Input:** **Other:** **Total:** $ 1,200,067 **Project Start Date and Duration:** September 2009 – June 2011
Domaines prioritaires du PBF et Résultats: Domaine prioritaire 1 du Fonds de consolidation de la paix. Correspond au PBF Outcome 3 de ce domaine prioritaire (Fund facilitation of political dialogue).	
Outputs et activités clés: Ce projet compte réaliser trois produits : i) mise en place des cadres permanents de dialogue et de concertation à	

travers le pays ; ii) mise en place d'un programme de réconciliation nationale et iii) renforcement des capacités de négociation et de médiation des différents acteurs étatiques y compris la police, de la société civile ainsi que des organisations patronales et des syndicats. Chacun de ces produits comporte un certain nombre d'activités clés.

1) **Mise en place des cadres permanents de dialogue et de concertation** : organiser et renforcer dans toutes les régions administratives y compris Conakry des espaces de dialogue et de concertation sur les questions prioritaires de la transition et d'autres préoccupations prioritaires de la population dans ces régions. En plus du soutien aux actions de mobilisation et d'échanges de ces cadres de dialogue et de concertation au niveau des régions du pays, le projet va soutenir également la vulgarisation des résultats de ces dialogues auprès des autorités et des partenaires nationaux et internationaux. En vue de promouvoir cet esprit de dialogue, le projet compte appuyer aussi les medias dans l'élaboration d'un code de conduite des medias pendant la période de transition, la formation des journalistes et Editeurs sur le journalisme responsable pendant la période de transition et la production et diffusion des programmes radiophoniques de promotion de dialogue et de paix. Tout en appuyant le dialogue au niveau de la base, le projet va soutenir également le dialogue et le leadership collaboratif au sommet notamment à travers des ateliers de renforcement des capacités de leaders de la transition à pouvoir dialoguer et collaborer pour une transition apaisée. En même temps, le projet va accorder un appui institutionnel aux organes de la transition en mettant des consultants et des moyens logistiques à leurs dispositions pour contribuer notamment au toilettage de la constitution et autres lois relatives à la transition. Il va également accorder un appui technique aux autres mécanismes de dialogue établis en cette période de transition de manière à renforcer l'esprit et les capacités de dialogue parmi tous les acteurs clés de la transition.

2) **Mise en place d'un programme de réconciliation** : élaboration d'un programme national de réconciliation avec identification des acteurs clés et leurs capacités à participer dans le processus d'élaboration du programme. Ensuite, des discussions devraient être menées à travers un atelier et avec l'accompagnement d'un consultant recruté dans la sous-région sur des modèles de réconciliation nationale qui ont réussi dans la région tout en tenant compte bien entendu des réalités Guinéennes. Cet atelier permettra d'identifier les besoins prioritaires et les réponses à y apporter à travers un programme d'intervention.. Une fois le programme de réconciliation élaboré, ses premières actions pourraient commencer à être exécutées. Toutefois, il reste entendu que la mise œuvre de ce programme devrait connaître sa vitesse de croisière plutôt en deuxième phase du projet. Le projet va également soutenir des actions pilotes qui seront identifiées pour appuyer la reconnaissance juridique des victimes de la répression des deux régimes précédents.

3) **Renforcement de capacités de négociation et de médiation** : organisation d'ateliers de renforcement des acteurs étatiques y compris la police et de la société civile dans toutes les régions administratives du pays, y compris Conakry. En même temps le projet va renforcer les mécanismes locaux de résolution des conflits et soutenir les coordinations des sages du pays à développer et à mettre en œuvre une stratégie de leur intervention pour une transition apaisée en Guinée. Les membres de coordinations des sages, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les communicateurs traditionnels participeront aussi dans les ateliers de renforcement de capacités de négociation et de médiation qui seront organisés en faveur des acteurs de la société civile à travers le pays. Un effort sera également fait en direction du renforcement de la négociation et de la médiation dans le cadre du dialogue tripartite Gouvernement/patronat /syndicats, en vue d'atténuer et de prévenir d'éventuelles bombes sociales issues de la demande sociale qui ira inexorablement grandissante, du fait de la tendance marquée à la baisse des revenus de l'Etat, et du malaise du secteur privé face aux effets déstabilisateurs de la situation financière mondiale.

Recipient UN Organization(s)	Government Counterpart
Nom: Adama Coulibaly P.O *Titre: Directeur Pays du PNUD* *Signature:* *Date:* 27/08/2010	*Nom: Nawa Damey* *Titre : Ministre de l'Administration du Territoire et des Affaires Politiques* *Signature :* *Date :* 30/08/2010

Peacebuilding Support Office (PBSO)	Representative of National Authorities
Name of Representative Ejeviome Eloko Ototo *Signature* Peacebuilding Support Office, NY *Date& Seal* 14 March 2011	Replace with: *Name of Government Counterpart* *Signature* *Title* *Date & Seal*

Composante 1: Analyse de la situation

Depuis le 23 Décembre 2008, la Guinée s'est engagée dans un processus de transition politique dirigée par le Conseil National de la Démocratie et du Développement (CNDD) dans un contexte qui était marqué à la fois par la dégradation de la situation socioéconomique, un dialogue politique très faible voire inexistant, une quasi absence de l'Etat face aux grandes préoccupations de la nation, à l'avancée de la corruption et aux détournements des deniers publics, un système judiciaire peu fonctionnel et performant et l'émergence de la grande criminalité et le trafic de drogues.

Face à cette situation, les autorités du CNDD sont en train d'essayer de consolider la crédibilité du nouveau régime par l'ouverture de vastes chantiers, des actions internes de mobilisation populaire, de concertations avec différentes couches sociales de la population, de recherche des solutions aux besoins de base comme l'eau et l'électricité, de lutte contre la drogue et le détournement des deniers publics et par l'acceptation d'un chronogramme proposé par les forces vives du pays pour la tenue des élections législatives et présidentielles avant fin 2009.

Les élections législatives annoncées depuis 2006 ont été reportées à trois reprises pendant le régime précédent décourageant les populations grandement affectées par la crise socioéconomique dans le pays qui voyaient en ces élections, si elles sont tenues de manière libre et indépendante, une opportunité de changement pour sortir le pays de ses difficultés politiques et socioéconomiques.
Malgré l'espoir suscité par les promesses de changement du nouveau régime, de nombreux problèmes d'ordre juridique et politique demeurent notamment avec la suspension de la constitution, le retard dans la mise en application du chronogramme des élections qui devaient aboutir à la mise en place des organes de transition devant conduire à la tenue des élections d'ici la fin de cette année et presque l'inexistence d'un cadre permanent et des mécanismes de dialogue devant contribuer à sortir de cette impasse. Si des solutions appropriées et urgentes ne sont pas envisagées, la transition pourrait connaitre des risques d'échecs graves pour la stabilité et le retour à la normalisation des institutions démocratiques au pays.

Aujourd'hui il existe une volonté ferme de la majorité des acteurs nationaux et de la communauté internationale d'organiser les élections le plus tôt possible et de jeter, à travers un dialogue inclusif et durable, les bases d'une nouvelle Guinée stable et démocratique. Cependant les signaux forts pour y arriver de manière méthodique et organisée sont encore peu visibles et l'enjeu de la participation populaire au processus de transition demeure une question clé. D'où le besoin de faire preuve d'ouverture à l'égard de toutes les composantes de la société guinéenne afin qu'elles puissent contribuer au dialogue, à la réflexion et aux décisions concernant l'avenir et la gestion actuelle et future du pays.

Le besoin de compenser le déficit et les différents blocages du dialogue dans le pays, avait été déjà ressenti par le gouvernement de consensus du Premier Ministre Lansana Kouyaté, qui avait pris l'initiative d'organiser, avec l'appui du PBF, des concertations de proximité dans l'ensemble des régions et préfectures du pays y compris la ville de Conakry. Cette initiative très largement participative, la première du genre dans l'histoire du pays depuis 25 ans, a eu pour point culminant les Journées Nationales de Dialogue et d'Initiatives organisées à Conakry du 12 au 14, qui ont dressé un bilan sans complaisance de la situation de la Guinée, et proposé des orientations et des recommandations en vue de prévenir la crise nationale dévastatrice qui s'annonçait.

Les recommandations de ces Journées restent, pour la quasi majorité d'entre elles, d'actualité. Le présent projet se définit donc comme une continuation du PROCONSOGUI, et un effort en direction de la mise en œuvre des recommandations concernant particulièrement le besoin pour la Guinée d'aller à un dialogue inclusif et durable comme seule stratégie pour prévenir une explosion qui continue de couver.

normalisation des institutions démocratiques, et de permettre d'organiser toutes les discussions nécessaires à la gestion globale du pays. Ce projet va donc offrir un appui logistique et technique à ces forums et à ces cadres de dialogue et de concertation au niveau de chaque région administrative du pays y compris Conakry pour soutenir leurs efforts de mobilisation, de dissémination et de plaidoyer sur des questions prioritaires de la transition et des préoccupations réelles de leurs régions respectives. Il va aussi soutenir leurs actions de synergie avec les autres cadres sectoriels existants au niveau de chaque région comme les comités civilo-militaires, les associations des droits humains, de culture de la paix et de l'Education civique, des jeunes, et des femmesdans le but de renforcer la culture du dialogue entre différents acteurs sur toute l'étendue du pays.

Actions à mener :

- Ateliers de réflexion sur la redynamisation des actions des cadres de dialogue et de concertation au niveau de chaque région administrative du pays y compris Conakry
- Appui logistique et technique aux actions de mobilisation et d'échanges (réunions, conférences débat, séances de sensibilisation etc.) avec la population et les cadres sectoriels sur les questions prioritaires de la transition et les préoccupations réelles de la population au niveau de chaque région
- Appui logistique et technique aux actions de plaidoyer auprès des autorités pour faire connaitre les véritables préoccupations de la population et solliciter les interventions utiles et souhaitées.

- Faire le suivi du processus des dialogues qui vont se faire au niveau des régions administratives
- Faciliter la canalisation des résultats des dialogues auprès des autorités et d''autres partenaires aux niveaux national et international.

Résultats:

- 8 Ateliers de 25 à 30 membres organisés pour redynamiser les actions des cadres de dialogue et de concertation au niveau de chaque région administrative
- Les actions de mobilisation, d'échanges et de plaidoyer par les cadres de dialogue et de concertation sont appuyées au niveau de chaque région
- Des rapports mensuels de dialogues organisés au niveau de chaque région sont disponibles et disséminés auprès des autorités et partenaires internationaux.
- Travail de synergie entre cadres permanents de dialogue et de concertation au niveau de chaque région avec les cadres sectoriels existants
- Population informée et sollicitée pour des avis sur les questions de la transition et des préoccupations réelles dans leurs régions administratives
- Les véritables préoccupations des populations sur la transition dans les régions administratives y compris Conakry sont portées à la connaissance des autorités de la transition.

Activité1.2. Appui aux medias pour la promotion du dialogue en période de transition:

Pour appuyer cet esprit de dialogue à différents niveaux, les medias notamment les radios publiques et privées y compris les radios communautaires à l'intérieur du pays, les journaux et la télévision devraient jouer un rôle important de promotion du dialogue surtout pendant la période de transition. Cependant, dans un contexte de libéralisation récente du paysage médiatique en Guinée, les medias ne sont pas assez formés pour un traitement responsable de l'information politique et aux techniques nécessaires à une couverture efficace et équilibrée en période électorale. Ce projet va non seulement permettre l'élaboration et la mise en place d'un code de conduite des medias mais aussi le renforcement des capacités des medias dans le domaine de l'éthique, la déontologie et le journalisme responsable ainsi que dans la production des programmes radiophoniques de promotion du dialogue, de débat démocratique et de la culture de la paix.

Activités à mener :

- Identifier des partenaires des medias et des associations des journalistes et éditeurs existants
- Elaborer et mettre en place un code de conduite des medias pendant la période de transition
- Former les Medias sur l'Ethique, la déontologie et le journalisme responsable ainsi que sur la production des programmes radiophoniques de promotion de dialogue, du débat démocratique et de la culture de la paix en période de transition
- Produire et diffuser des programmes radiophoniques promouvant le dialogue et l'apaisement pendant la transition.

Résultats :

- Un code de conduite de medias pour la période de transition existe
- 40 journalistes de radios publiques et privées et 10 Editeurs formés sur l'Ethique, la Déontologie et le journalisme responsable en période de transition
- 240 programmes radios et 60 articles de promotion de dialogue et de culture de la paix produits et diffusés pendant la période de transition
- Population informée et sensibilisée sur les questions prioritaires de la transition et les avantages du dialogue comme le moyen le plus approprié pour résoudre pacifiquement les conflits

Activité 1.3. Appui au processus de transition

Dans le but d'appuyer le processus de transition en Guinée, ce projet va offrir un appui institutionnel aux organes de la transition et autres mécanismes de dialogue établis. Il accordera une assistance technique aux organes de la transition tels que le CNT en mettant à sa disposition deux experts (un international et un national) pour faire le toilettage de la constitution et autres textes de lois relatifs à la transition.

En plus le projet fournira un appui institutionnel aux autres mécanismes de dialogue établis pendant la transition comme les forums de forces vives et CNDD, les commissions ad hoc telle que l'actuelle commission chargée de l'évaluation du chronogramme de la transition, le CNT etc....

Ensuite le projet renfoncera les capacités de dialogue et négociation des leaders de la transition, acteurs au sein des ces mécanismes de dialogue établis, pour favoriser un leadership collaboratif en vue de conduire la transition de manière apaisée.

Actions à mener :

- Recruter un consultant national et son assistant pour évaluer les besoins d'appui aux organes de la transition et aux autres mécanismes de dialogue établis.
- Apporter un appui institutionnel (logistique et technique) aux organes de la transition
- Recruter 2 consultants (international et national) pour le toilettage de la constitution et d'autres textes des lois relatifs à la transition ;
- Organiser avant la tenue des élections au moins deux ateliers de renforcement des capacités de dialogue et de négociation en faveur des acteurs leaders dans le processus de la transition y compris les leaders de CNDD, des partis politiques, et de la société civile .
- Organiser des ateliers de renforcement de capacités des membres des cadres de dialogue et de concertation tripartite entre gouvernement, patronat et employés en vue de promouvoir des approches collaboratives dans la résolution des conflits dans le secteur social.

Résultats :

- La constitution nettoyée existe et est approuvée
- Un bureau technique d'appui aux organes de transition (CNT et autres) fonctionne au niveau du PNUD
- Les besoins d'appui aux organes de la transition sont identifiés
- Deux ateliers de renforcement des capacités de dialogue des leaders impliqués dans la conduite du processus de transition organisés
- Les organes de la transition disposent des moyens logistiques et techniques pour bien fonctionner
- Les différents leaders impliqués dans le processus de la transition ont développé l'esprit et les capacités de dialogue et de négociation pour faire avancer la transition de manière apaisée. .
- Les membres des commissions tripartites entre gouvernement, patronat et syndicats ont renforces leurs capacités de dialogue et de négociation pour résoudre pacifiquement les conflits

Produit 2. Mise en place d'un programme de réconciliation

Le pays a connu des répressions durant les deux premiers régimes ainsi que des exactions de Janvier – Février 2007 qui ont fait beaucoup de victimes. Plusieurs mouvements comprenant des jeunes et des femmes se sont constitués et continuent à réclamer leur reconnaissance juridique. A cet effet, il y a une nécessité d'élaborer un programme de réconciliation nationale comme cela avait été recommandé à l'issue des Journées Nationales de Dialogue et comme figurant également parmi les résultats des consultations de proximité réalisées à travers le projet ProConSoGui. Le programme national de réconciliation sera ainsi élaboré à partir des ces orientations et tiendra compte des modèles de réconciliation qui ont réussi dans la région comme celui du Togo. Pour ce faire, ce projet va recruter un consultant dans la région pour conduire des discussions sur les modèles réussis dans la région (Cas du Togo) à travers un atelier organise avec des acteurs locaux. Il va travailler avec ces acteurs locaux pour identifier les acteurs clés (et leurs capacités) devant participer dans le processus d'élaboration du programme de réconciliation nationale. La mise en œuvre de ce programme de réconciliation est un processus qui devrait s'étendre sur la deuxième phase de ce projet étant donné la tenue des élections en cette première phase du projet. Cependant, le démarrage des certaines actions de ce programme pourrait commencer en se basant sur certaines actions prioritaires qui sont en train d'être entreprises déjà par certaines structures locales comme le COPAGUI/AGORA. Il est à noter aussi que certaines actions avaient déjà été amorcées par le gouvernement précédent. Etant donné l'importance et l'opportunité qu'offre le contexte politique actuel en Guinée, il est absolument impérieux de commencer à donner un signal fort, et de poser des actes concrets pour ce processus de réconciliation nationale.

Une fois le programme national élaboré, des actions pilotes de soutien aux associations des victimes pour leur reconnaissance juridique pourraient commencer et s'étendre aussi dans la deuxième phase du projet.

Actions à mener :

1. Recruter un consultant dans la sous région pour venir discuter avec les acteurs locaux sur des modèles de réconciliation qui ont réussis dan la région (Cas du Togo par exemple)
2. Organiser des consultations et un atelier de réflexion avec des associations de victimes et des structures impliquées dans cette démarche pour identifier les acteurs clés et leurs capacités devant contribuer dans l'élaboration du programme
3. Organiser un atelier élargi à d'autres responsables gouvernementaux pour discuter des modèles réussis dans la région et des conditions d'élaboration d'un modèle Guinéen et de sa mise œuvre.
4. Elaborer un programme de réconciliation nationale

5. Démarrer la mise en œuvre du programme de la réconciliation nationale en se basant sur des actions qui sont actuellement menées sur terrain par des structures locales
6. Appuyer des actions pilotes d'appui à la reconnaissance juridique des associations des victimes

Résultats :

-
- Un consultant dans la région est recruté pour discuter des modèles réussis de la région (Cas du Togo)
- Un atelier d'identification des acteurs clés et leurs capacités pour participer dans le processus d'élaboration du programme de réconciliation nationale est organisé
- Un programme national de réconciliation nationale est élaboré sur base d'un modèle réussi dans la région et des réalités Guinéennes
- Des actions de mise en œuvre du programme de réconciliation nationale ont commencé
- Des actions pilotes d'appui aux associations des victimes ont commencé

Produit 3. Renforcement des capacités de négociation et de médiation

Activité 3.1 Renforcement des capacités des acteurs de la société civile y compris les leaders traditionnels et religieux, les sages et le communicateurs traditionnels en gestion des conflits, techniques de négociation et médiation au niveau des régions administratives y compris Conakry.

Les organes de la société civile à différent niveaux jouent un rôle important de plaidoyer, de médiation et d'alerte précoce auprès de la population et des collectivités locales qu'il conviendrait de consolider par des formations adéquates et en cascade en prévention et gestion des conflits et techniques de négociation et médiation dans le contexte de la transition et du processus électoral. Ces formations visent les organes de la société civile notamment le Conseil National de la société civile et les leaders traditionnels, religieux, sages et communicateurs traditionnels au niveau national et leurs démembrements au niveau des régions administratives du pays. En plus de ces formations en renforcement de capacités des acteurs de la société civile, le projet va mettre a la disposition du conseil national de la société civile une expertise en prévention et gestion des conflits pour soutenir le conseil dans l'animation de ces différentes formations et intervenir dans certains cas de résolution pacifique des conflits pour lesquels le CNOSCG a un rôle à jouer.

Actions à mener :

- Identifier des membres de différentes plateformes de la société civile au niveau national et régional devant bénéficier des formations en prévention et gestion des conflits ainsi que les techniques de négociation et médiation.
- Recruter un expert en prévention et gestion des conflits
- Organiser des ateliers de formation dans toutes les régions administratives du pays y compris Conakry et développer l'esprit de travail en synergie avec les autres acteurs étatiques dans la résolution des conflits comme par exemple au sein des cadres de dialogue et de concertation au niveau régional;
- Faire le suivi des activités menées sur terrain dans le cadre de la promotion du dialogue, de prévention et résolution pacifique des conflits.

Résultats :

- 8 ateliers regroupant chacun 25 à 30 membres des organes de la société civile y compris les leaders traditionnels et spirituels, sages et communicateurs traditionnels ont été organisés dans les régions administratives du pays
- Les membres de la société civile formés sont capables de travailler en synergie avec les autres acteurs étatiques dans la résolution pacifique des conflits au niveau de leurs régions respectives.

  Des rapports de suivi des activités sur terrain avec des cas de résolution pacifique des conflits par les membres de la société civile sont disponibles.

Activité 3.2. Renforcement des acteurs gouvernementaux

Les acteurs étatiques comprenant les représentants des administrations territoriales et locales ainsi que la police ont un rôle important à jouer pour contribuer à une transition apaisée surtout en période électoral. Ils ont la responsabilité de sécuriser le processus électoral. Ces acteurs devraient bénéficier également d'un renforcement de capacité à travers des formations en prévention et gestion des conflits ainsi que les techniques de négociation et médiation dans le contexte de la transition et du processus électoral.

Actions à mener :

- Identifier des acteurs étatiques des administrations territoriales et locales y compris la police et les responsables au niveau des collectivités locales devant bénéficier des formations
- Organiser des ateliers de formation au niveau des régions administratives y compris Conakry et développer parmi les acteurs étatiques l'esprit de travail en synergie avec les membres de la société civile pour résoudre pacifiquement les conflits au niveau de chaque région
- Elaborer au cours de ces ateliers un plan de sécurisation des élections ou les acteurs étatiques travailleraient avec les acteurs de la société civile et joueraient un rôle important pour sécuriser les élections et adopter une approche non violente dans la résolution des conflits liés aux élections.
-
- Faire le suivi des activités menées sur terrain dans le cadre de la promotion du dialogue, de prévention et gestion pacifique des conflits.

Résultats :

- 8 ateliers de 25 à 30 acteurs étatiques y compris la police par atelier ont été organisés
- Un plan de sécurisation des élections existe et est mise en œuvre par tous les acteurs impliqués et des approches non violentes de résolution des conflits liés aux élections sont appliquées par les acteurs étatiques y compris la police au niveau de chaque région.
- Les acteurs étatiques sont capables de travailler en synergie avec les membres de la société civile dans la résolution pacifique de conflits au niveau de leurs régions administratives
- Des rapports de suivi des activités sur terrain avec des cas de résolution pacifique des conflits fait par les acteurs étatiques sont disponibles

Activité 3.3.Renforcement des mécanismes locaux de résolution des conflits :

Ces mécanismes concernent les actions que mènent tous les différents acteurs sur terrain (membres de la société civile dont les leaders traditionnels et spirituels, ONG locales, sages, femmes et jeunes, et les acteurs étatiques) pour mitiger les conflits au niveau local. Ce projet a déjà prévu le renforcement des capacités des tous ces acteurs de la société civile et étatiques en prévention et résolution pacifique des conflits. Il a par ailleurs prévu de renforcer et redynamiser les actions des cadres permanents de dialogue et de concertation au niveau des régions du pays y compris Conakry qui serviraient justement de cadre de mise en œuvre de ces mécanismes locaux mettant ensemble tous les acteurs pour des actions concertées de résolution pacifique des conflits et de réflexion pour des solutions aux problèmes qui affectent les communautés dans leurs régions respectives. Ce projet se propose de renforcer ces mécanismes à travers des appuis logistiques sur terrain pour la promotion et la consolidation de la paix à partir de la base. En amenant les différents acteurs à travailler ensemble pour résoudre pacifiquement les conflits qui se posent dans leurs milieux respectifs comme c'est le cas dans d'autres pays comme le Kenya ou il existe des comités locaux de paix, cela va renforcer les liens entre les acteurs locaux et promouvoir la recherche des solutions endogènes et durables aux problèmes qui se posent dans les différentes régions du pays. Avec le projet PROCONSOGUI, certaines structures qui regroupent tous les acteurs étatiques y compris les forces de défense et sécurité et la société

civile existent déjà et ce projet devra renforcer ces structures et soutenir leurs création la ou elles n'existent.

Actions à mener

- Renforcer le fonctionnement des structures de paix (Comités locaux de résolution des conflits) regroupant les acteurs de la société civile et étatiques dans les régions du pays ou elles existent et en initier la ou elles n'existent pas.
- Apporter un appui logistique aux actions de résolution pacifique des conflits que mènent ces structures au niveau des leurs régions respectives. Cet appui logistique pourrait consister en un appui en matériels, transport, etc.

Résultats

- Les structures de paix (Comités locaux de résolution des conflits) constituées des acteurs étatiques et de la société civile existent et sont renforcées
- Il existe des synergies réelles de résolution pacifique des conflits et de traitement des problèmes locaux entre différents acteurs de la société civile et de l'Etat
- Les actions des ces structures dans le cadre de la résolution pacifique des conflits sont appuyées
- Plusieurs conflits locaux sont résolus de manière pacifique à travers le pays

Activité 3.4 Stratégie concertée des coordinations des sages pour appuyer une transition apaisée :

Etant donné le rôle important que jouent les sages dans la prévention et la gestion des conflits en Guinée et spécialement leur influence sur les leaders politiques, il est important, que ces sages, à travers leurs coordinations au niveau des régions, puissent développer ensemble une stratégie commune pour leurs différentes interventions en vue de contribuer à une transition apaisée. Ce projet se propose d'appuyer la mise en place et en œuvre de cette stratégie à travers l'organisation d'un atelier de concertation pour identifier des actions à mener et le soutien logistique qui devrait être accordé à ces actions.

Actions à mener :

- Organiser un atelier de concertation des coordinations des sages de Guinée en vue d'élaborer une stratégie commune d'intervention des sages pour appuyer une transition apaisée en Guinée.
- Elaborer une stratégie commune
- Appuyer les actions des sages identifiées dans leur stratégie commune qui contribuent à la réussite d'une transition apaisée

Résultats :

- Atelier des coordinations des sages organisé
- Stratégie commune des sages élaborée
- Des actions des sages identifiées dans la stratégie commune sont appuyées
- Les sages contribuent activement dans la réussite d'une transition apaisée en Guinée

Activité 3.5 Renforcement des capacités du cadre tripartite du gouvernement/Patronat/syndicats :

Ce cadre est très important étant donné le rôle que jouent souvent les syndicats dans le déroulement des événements en Guinée. Il est donc essentiel que ce projet puisse contribuer au renforcement des capacités de dialogue et de négociation de ce cadre dans le but de promouvoir des approches collaboratrices pour résoudre pacifiquement des confits qui surgissent souvent entre employeurs et employés ainsi que l'Etat. Cette activité sera exécutée par le BIT du fait de sa technicité et de son immense expérience dans ce domaine en question.

	Les médias promeuvent le dialogue et l'apaisement.	code de conduite Revue des journaux et des programmes de radios communautaires et privés	la transition.
1.1. Renforcement des espaces de dialogue et de concertation 1.1.1. Appui à des espaces de concertation au niveau local sur les priorités de la transition, sur la base du travail réalisé dans le cadre du projet Promotion de la Concertation Sociale en Guinée. 1.1.2 Vulgarisation des résultats au niveau national, avec les autorités nationales et autres acteurs de la communauté internationale	Des espaces de dialogue et de concertation sont mis en place et renforcés . Les actions de mobilisation, de dissémination et de plaidoyer des cadres sont appuyées Dissémination des rapports de résultats de dialogue auprès des autorités et autres partenaires internationaux	Contrat signé Rapports des activités des cadres permanents de dialogue et de concertation Nombre d'actions appuyées Existence des rapports de résultats auprès des autorités et partenaires	Les autorités nationales ne sont pas disposées à l'organisation de tels espaces de concertation. Les populations au niveau local sont fatiguées de dialoguer
1.2. Appui aux médias pour le dialogue et la transition 1.2.1. Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'un code de conduite des médias (presse, TV, radios privées et communautaires). 1.2.2. Appui à la formation des journalistes et éditeurs, et autres acteurs clés des médias, dans le domaine de l'éthique et de la déontologie, et le journalisme responsable. 1.2.3. Appui à la mise en œuvre par les médias formés, d'initiatives et de programmes promouvant le dialogue, l'apaisement, et la sensibilisation dans le contexte de transition.	Contrat avec un partenaire de mise en œuvre Un Atelier pour l'élaboration du code de conduite est animé par un consultant national Des Ateliers de formation en faveur des journalistes et Editeurs sont organisés Production et Diffusion des programmes radios	Contrat signé Le code de conduite existe et mise en application Des rapports de formation Contrats avec des horaires de diffusion signés avec les radios partenaires.	Les médias n'arrivent pas à s'entendre sur un code de conduite des medias pour la transition et le processus électoral. Les médias d'Etat ne sont pas disposés à un dialogue sur ce théme. Les radios communautaires sont de plus en plus en proie à leur utilisation par le régime pour des fins politiques. Le climat politique continue à se radicaliser, contribuant au durcissement du discours public.
1.3. Appui au processus de la transition, et aux mécanismes de dialogue établi dans ce contexte 1.3.1. Provision d'assistance technique, notamment sous la forme d'expertise juridique pour appuyer le toilettage de la Constitution et autres lois fondamentales, ou dans d'autres	Contrats avec un partenaire de mise en œuvre et avec deux consultants international et national Deux consultants international et National sont attachés aux organes de transition(CNT) et travaillent pour le	Contrats signés Nouvelle constitution et autres lois en place.	Le chronogramme de la transition n'est pas respecté, et les organes de la transition ne sont pas mis en place. Le projet de toilettage de la Constitution avant la tenue des élections est mis de côté.

domaines de la transition. 1.3.2. Appui institutionnel aux mécanismes de gestion de la transition proposés dans le cadre du chronogramme, ainsi que d'autres plateformes ad hoc établies (par. ex la Commission ad hoc d'évaluation proposée par les forces vives) 1.3.3. Appui au renforcement des capacités de dialogue et de leadership collaboratif des acteurs participant aux différents mécanismes établis dans le cadre de la transition	toilettage de la constitution et des autres lois et accordent un appui technique au bureau de gestion du projet en ce qui concerne l'appui institutionnel aux organes de la transition et aux autres mécanismes de dialogue établis. Des équipements en faveur des 'organes de la transition sont achetés et accordés Des ateliers en faveur des leaders du CNDD, partis politiques & société civile sont organisés	Nombre d'équipements octroyés et rapports Rapports de formation	Les acteurs de la transition, tant du coté du CNDD que des forces vives, ne sont pas intéressés dans des processus de facilitation ou de renforcement des capacités de dialogue.
OUTPUT 2 Mise en place d'un programme de réconciliation	Contrat avec un partenaire de mise en œuvre Un consultant dans la région est recrute pour discuter d'un modèle de réconciliation réussi dans la région Des rencontres d'identification des acteurs clés et leurs capacités de participer dans le processus d'élaboration d'un programme national de réconciliation Un programme national de réconciliation est élaboré Des actions pilotes de soutien à la reconnaissance juridique et de plaidoyer en faveur	Contrat signé Contrat avec un consultant de la région Les acteurs clés identifies et participent a l'élaboration de programme de réconciliation nationale Un programme national de réconciliation existe et ses premières actions sont mise en œuvre Nombre des actions	Il n'existe pas de volonté de la part du gouvernement d'amorcer ce processus de réconciliation L'initiative n'est pas considérée comme prioritaire pendant la transition par certains acteurs Les acteurs identifiés n'ont pas la capacité ou ne s'accordent pas sur un modèle de la région Tous les acteurs ne se sont pas mis d'accord sur le un modèle de programme de réconciliation nationale et la tenue des élections ne favorise pas la mise en œuvre des ses premières actions s autorités du pays ne sont pas favorables à la reconnaissance juridique des associations de victimes.

	des victimes sont entreprises	menées	
OUTPUT 3 Renforcement des capacités de négociation et de médiation	Des mécanismes et/ou comites mixtes de gestion des conflits sont établis et/ou renforces a Conakry et dans les régions administratives du pays.		Les organisations de la société civile sont tellement engagées dans le processus de transition qu'elles ont une capacité réduite pour jouer leur rôle de médiation.
	La police et autres acteurs gouvernementaux au niveau local, régional sont formes aux techniques de médiation dans le cadre du plan de sécurisation du processus de la transition développé par le MATAP	Rapports de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de sécurisation sous tutelle du MATAP	Aucun plan global de sécurisation des élections n'est développé.
	Une stratégie concertée des coordinations des sages pour apaiser le climat politique et social est développée et mise en œuvre	Réunions régulières avec les coordinations de sages sur le progrès d el mise en œuvre de la stratégie	Un climat grandissant d'insécurité et de criminalité limite les possibilités d'action des coordinations des sages.
3.1. Renforcement des capacités des acteurs de la société civile	Contrat avec les partenaires de mise en œuvre	Contrats signés	
3.1.1. Appui à des formations en cascade des démembrements des plateformes nationales de la société civile, comme le Conseil National de la Société Civile, leaders traditionnels et spirituels, sages et communicateurs traditionnels pour augmenter leur capacité de médiation et gestion des conflits auprès des populations.	Des Ateliers de formation en faveur des acteurs de la société civile au niveau local, régional et national sont organisés.	Rapports de formation	Un climat grandissant d'insécurité et de criminalité limite les possibilités d'action de la société civile, et ralentit le processus d'établissement et/ou de renforcement de mécanismes de résolution des conflits dans l'ensemble du pays.
3.1.2. Appui à l'établissement et/ou au renforcement de mécanismes locaux de résolution des conflits, sur la base de modèles existants, à Conakry et dans les régions, dans le contexte de la transition et le processus électoral.	Des actions d'ensemble entre acteurs de la société civile et étatiques à travers des structures locales de paix (comités locaux de résolution des conflits) sont appuyées	Nombre d'actions des structures locales de paix (comités locaux de résolution des conflits) réalisées et appuyées dans le cadre de la résolution pacifique des conflits y compris les conflits lies au processus électoral	Les comités locaux de résolution de conflit n'ont la crédibilité nécessaire pour apaiser les tensions locales.
3.2. Renforcement des acteurs gouvernementaux et traditionnels	Contrat avec le partenaire de mise en œuvre	Contrats signés	Les besoins des acteurs étatiques en matière de médiation et négociation, surtout dans le cadre du processus électoral, sont sous-estimés et ne répondent pas aux dynamiques locales caractérisées par des tensions grandissantes.
3.2.1. Appui à la formation en techniques de dialogue, médiation et négociation des acteurs étatiques de la transition principalement engagés dans l'organisation ou/et la sécurisation du processus	Des ateliers de formation sur la négociation et la médiation en faveur des acteurs étatiques y compris la police au niveau local, régional et national sont organises en	Rapports de formation et un plan de soutien au processus électoral est mis en place a différents niveaux.	

électoral au niveau régional et local (par exemple : police, collectivités locales, etc.).	vue de soutenir le processus électoral.		La police et les représentants des administrations territoriales et locales résistent l'utilisation d'outils ne requérant pas l'usage de la force, pour régler les conflits.
3.2.2. Appui à l'élaboration d'une stratégie concertée des coordinations des sages pour apaiser le climat politique et social et à sa mise en œuvre.	Une stratégie concertée des coordinations des sages pour apaiser le climat politique et social est développée et mise en œuvre	La stratégie concertée des coordinations des sages existe et des réunions régulières des coordinations de sages se tiennent.	Un climat grandissant d'insécurité et de criminalité limite les possibilités d'action des coordinations des sages.

Composante 4: Budget

PBF PROJECT BUDGET	
CATEGORIES	AMOUNT
1. Supplies, commodities, equipment and transport	133.100
2. Personnel (staff, consultants and travel)	105.000
3. Training of counterparts	-
4. Contracts	885.000
5. Other direct costs	5.000
Sub-Total Project Costs	1.128.100
Indirect Support Costs**	78.967
TOTAL	1. 207,067

Composante 5: Arragements de gestion

Toutes les activités de ce projet seront réalisées sous la coordination d'une petite unité de gestion du projet que le PNUD mettra en place et qui sera composée de :

- Un Expert National en Dialogue et consolidation de la paix
- Un (e) Assistant (e) en gestion de projet.

L'unité sera donc responsable à la fois de la gestion du projet, de l'appui technique et de la facilitation auprès des différents partenaires de réalisation. Elle contribuera également à toute la réflexion stratégique menée dans le cadre plus large du Plan prioritaire de consolidation de la paix en Guinée.

Le projet va recourir également de façon notable à du personnel complémentaire sous forme de consultants nationaux et internationaux. Cela est justifié par plusieurs raisons : i) il s'agit d'un projet d'assistance technique et de renforcement des capacités qui a besoin de beaucoup de compétences humaines de haut niveau qui ne sont pas toujours disponibles sur place ; ii) la Guinée va ainsi bénéficier d'expériences extérieures et de compétences humaines internationales déjà existantes ; iii) l'expert national recruté par le projet, devrait s'engager dans de multitudes activités et réunions de dialogue et de concertation, et faire face à l'exigence de gestion de qualité du projet qui lui est imposé et enfin, , il aura nécessairement besoin de compétences complémentaires pointues : iv) le positionnement d'un spécialiste national auprès de la Coordination nationale des Organisations de le société civile, répond à leur besoin, de formations en cascades et de démultiplication de leurs activités de médiation et de dialogue sur le terrain suite à l'appui du PBF.

Le PNUD va travailler en étroite collaboration avec le gouvernement pour assurer l'appropriation et la réussite de ce projet. Les différents départements ministériels impliqués dans le projet désigneront chacun un point focal du projet qui va collaborer avec le Secrétariat Permanent du CNDD pour faciliter l'organisation des dialogues à différents niveaux ainsi que tous les ministères impliqués. Il va travailler avec la Primature, à travers un point focal, étant donnée sa nature transversale pour organiser des actions de renforcement des capacités des acteurs étatiques. La Primature va réaliser cette activité avec le soutien de l'unité de gestion du

projet et en impliquant tous les départements ministériels dont les membres seront bénéficiaires de ces formations.

Il faudra noter que la Primature et tous les départements ministériels impliqués dans ce projet ont la responsabilité de:

1) faciliter la mise en œuvre sur terrain de toutes les activités du projet
2) participer dans le processus de suivi et évaluation des toutes les activités du projet
3) et d'assurer la pérennisation des actions de ce projet.

Pour une mise en œuvre effective de toutes les activités sur terrain, le PNUD collaborera également avec des ONG et d'autres partenaires nationaux et internationaux dont le BIT spécialisés dans le domaine du dialogue inclusif et durable. Compte tenu de ses compétences et de son mandat spécifiques par rapport aux questions de négociations et de dialogue liées au cadre professionnel et à l'emploi, l'antenne BIT en Guinée avec l'appui du Bureau sous/ régional du BIT Dakar, seront chargés de la mise en œuvre du volet concerné. L'appui du PBF pourrait contribuer à la mobilisation de ressources supplémentaires du BIT et d'autres partenaires au développement, en vue d'étendre ultérieurement les activités de dialogue tripartite gouvernement/employeurs/ salariés, dans les régions et les préfectures. Un MOU sera établi entre le BIT et le PNUD au niveau local. Le BIT soumettra avant décaissement, un plan détaillé des activités qu'il va entreprendre.

Les ONG internationales et nationales retenues ont déjà un savoir faire et une expérience appréciable sur le terrain dans différents aspects et domaines de Dialogue. Certaines d'entre elles viennent de mettre place un mini consortium pour la prévention des conflits en Guinée. Les ONG permettront d'offrir au projet, une certaine neutralité politique et une rapidité d'exécution importante. Les déboursements en leur faveur seront conditionnés à l'acceptation de Plans de travail annuels, qui seront régulièrement traduits en plans de travail trimestriels, assortis de rapports techniques et financiers. Le projet a opté pour l'établissement de contrats avec ces différentes ONG notamment, afin : i) de créer un esprit de compétitivité à l'excellence de leurs résultats respectifs, ii) de faciliter les déboursements et iii) de permettre une gestion et un suivi technique et financier personnalisés de la part de la structure de gestion du projet.

Le PNUD va également travailler avec le Conseil National de la Société Civile pour mener des actions de renforcement des capacités des ses membres tant au niveau régional que national. Tous les partenaires de réalisation feront l'objet d'une micro évaluation de leurs capacités, avant tout déboursement. Les partenaires ci-après sont retenus pour la mise en œuvre des activités identifiées sur base de leurs expériences et capacités opérationnelles sur terrain.

En ce qui concerne les relations avec d'autres partenaires techniques financiers, il existe un intérêt très marqué pour les activités du PA pour la Guinée, lequel intérêt a été constaté lors de la préparation de ce PA. Il est clair que ces partenaires suivront de très près l'évolution du projet à travers leur participation au comité de pilotage dont la mise en place est prévue. Ils pourraient probablement contribuer des ressources additionnelles au projet si cela était de besoin. La BM en a formulé l'intention de principe.

Objectifs	Activités	Partenaires de mise en œuvre	Autres partenaires
1. Assurer le dialogue permanent	1.1. Mise en place des cadres permanents de dialogue et de concertation	Unité de gestion PNUD et IFES	Ministère de la Décentralisation, CES, MATAP, CNOSCG, partis politiques etc.
	1.2. Appui institutionnel au processus de la transition	Unité de gestion PNUD	Primature, CNDD, MATAP, Ministère de la Justice, CNT, Commission ad hoc, Conseil Economique et Social,
	1.3. Renforcer les capacités de dialogue des leaders de la transition	NDI	CNDD, MATAP, Ministère de la Justice, Partis politiques, CNOSC, Mouvements syndicaux
	1.4. Elaboration du code de conduite des medias, formation journalistes et production des programmes radiophoniques	SFCG	Ministère de l'information et culture, Medias privés et publics, Associations des journalistes
2. Elaborer un programme de Réconciliation Nationale	2. Elaboration d'un programme de Réconciliation nationale	Consortium International Alert / AGORA-COPAGUI	Primature, CES, Ministère de la Justice, partis politiques, CONSCG, Associations des victimes,
3. Promouvoir la culture de Dialogue, Négociation & Médiation	3.1 Renforcement des acteurs de la société civile en gestion des conflits, techniques de négociation & médiation	CNOSCG	CES, MATAP, Ministère de la décentralisation, Démembrements du CNOSCG
	3.2. Renforcement des des mécanismes locaux de résolution des conflits	WANEP et ACORD	MATAP, CES, Ministère de la Décentralisation, Leaders traditionnels, religieux, CNOSCG
	3.3. Stratégies concertée des coordinations des sages	Coordination des sages	CES, MATAP, Ministère de la Décentralisation, CNOSCG
	3.4. Renforcement des acteurs Etatiques en gestion des conflits, négociation & Médiation	Primature	Tous les ministères & Police
	3.5 Renforcement du dialogue tripartite gouvernement/patronat/syndicats	BIT	Primature, Ministère du travail, des finances, de l'emploi, de la promotion du secteur privé ; Syndicats

logique du présent projet par et pourrait les enrichir avec des indicateurs quantitatifs pour leurs activités respectives. Pendant la mise en œuvre du projet, les partenaires seront également chargés de collecter toutes les donnés utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire va produire un rapport trimestriel avec une section dédiée aux résultats du suivi et évaluation par trimestre. L'unité de gestion pour la coordination du projet visitera les projets pour vérifier, la mise en œuvre des actions, des chiffres et pour donner les conseils nécessaires pour la mise en œuvre des plans de suivi et évaluation.

Par ailleurs, ce projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement Guinéen qui a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre des toutes les activités du projet et aussi de faire le suivi sur terrain pour s'assurer de la réalisation effective par les partenaires de toutes les activités du projet.
Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec l'Unité de Coordination et de supervision du PBF-Guinée comprenant un Coordinateur et un spécialiste de suivi-évaluation qui veilleront à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de rapportage et de suivi-évaluation du Plan d'actions prioritaires. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

<u>Composante 7:</u> Analyse des risques et hypothèses

Il est important de souligner que la période même de la transition en Guinée est à la fois un défi et une opportunité pour ce projet qui vise à jeter les bases d'un véritable changement politique pour une nouvelle Guinée stable et démocratique. Les autorités du pays et l'ensemble de la population sont conscients de cette exigence et ainsi que l'élan de changement dans la politique guinéenne depuis le début de cette transition dont tout le monde souhaite la réussite dans une atmosphère de paix. Ce qui favorise la disponibilité et la volonté de tout le monde (autorités, partenaires et populations) à collaborer pour la réussite de ce projet.

Cependant, la réussite de ce projet dépend d'un certain nombre des facteurs dont certains sont non maitrisables par le projet tels que :
1) L'organisation des élections dans le délai indiqué dans le chronogramme signé entre le gouvernement et les forces vives du pays. Tout retard par rapport à ce calendrier affecterait la réalisation normale de certaines activités dans ce projet.

2) Le retour à l'ordre constitutionnel notamment à travers la révision rapide de la constitution et la création ainsi que la mise en place des principaux organes de la transition est un facteur non maitrisé par le projet mais déterminant pour le retour à la normale et militant donc en faveur de la réussite du projet.

3) La réalisation des activités du projet dépend aussi de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du pays étant donné que certaines de ces activités auront lieu à l'intérieur du pays. Dans le contexte actuel, la sécurité du pays est assurée par l'armée qui par moment est confrontée aux difficultés de pouvoir maitriser des éléments incontrôlés en son sein qui menacent la sécurité des citoyens et de leurs biens.

4) Enfin, il est évident que le projet devra faire face au défi de délivrer et d'absorber de manière judicieuse les fonds mis à sa disposition dans un contexte d'urgence. Il devra mettre en place des mécanismes rapides et souples pour mettre les ressources nécessaires à la disposition de ses partenaires pour la réalisation des activités et dans un court délai lié à la période même de la transition.